



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Sécuriser nos approvisionnements en métaux critiques

1er septembre 2025



#IndustrieVerte

Sommaire

Sommaire	3
Édito	5
Une réforme du code minier pour la relance de l'activité minière	6
Emili (Exploitation de Mica Lithinifère) : un projet d'extraction et de raffinage de lithium concrétisant une découverte faite par le BRGM	9
Sécuriser l'approvisionnement en matières premières critiques, un véritable défi dans lequel l'État et de nombreuses entreprises sont pleinement engagés	11
Faire émerger une capacité de production souveraine de métaux critiques sur le territoire	14
7 projets soutenus grâce au C3IV	15
34 soutenus dans le cadre de deux appels à projets de France 2030.....	16
Exemples de projets soutenus dans le cadre de France 2030.....	18
Cartographie des projets soutenus dans le cadre de France 2030	19
Sécuriser l'accès aux matières premières par la diplomatie internationale	20
Une stratégie européenne pour la sécurisation des approvisionnements	22
L'accompagnement des projets stratégiques et l'accélération de leurs autorisations	22
L'atténuation des risques d'approvisionnement.....	22
La valorisation des matières premières critiques issues des déchets d'extraction.	22
Une nouvelle étape est nécessaire pour une mise en œuvre ambitieuse des objectifs du CRM Act, la constitution d'une agence européenne pour les achats en commun, les stocks stratégiques et le soutien aux projets	23
Annexe – Lauréats France 2030	25
Annexe – Lauréats du label européen « projet stratégique »	30

Édito



Marc Ferracci

Ministre de l'Industrie
et de l'Énergie

Relancer l'activité minière en France, c'est renouer avec une évidence : il n'y a pas d'industrie sans ressources, pas de transition énergétique sans minerais. Nos batteries, nos éoliennes, nos panneaux solaires, nos technologies numériques reposent toutes sur des matières premières stratégiques. Depuis deux ans, nous avons choisi une voie claire : reconstruire une filière minière nationale, innovante, responsable et souveraine. Une filière qui conjugue exigence environnementale, retombées territoriales et création d'emplois. Une filière qui place la France parmi les nations capables de sécuriser leurs approvisionnements, plutôt que de subir les décisions des autres. Les premiers résultats sont là : des projets concrets voient le jour, de nouvelles compétences se structurent, et nos territoires retrouvent une vocation industrielle que l'on croyait perdue. Chaque site relancé, chaque permis accordé, chaque partenariat noué est un pas de plus vers notre indépendance et notre prospérité.

Une réforme du code minier pour la relance de l'activité minière

Le domaine minier n'est plus que très faiblement valorisé depuis plusieurs décennies alors que la tradition minière en France est forte. Si les opérations actuelles concernent principalement les minéraux industriels et des substances concessibles comme la bauxite, plusieurs zones connues pour des occurrences minérales spécifiques gagnent en importance et constituent des cibles d'exploration pour les matières premières critiques.

Dans ce contexte, **une modernisation du code minier** a été initiée afin d'adapter ce droit ancien aux objectifs nationaux contemporains.

Le Gouvernement a publié au journal officiel du 28 août 2025, quatre décrets qui parachèvent la réforme du code minier introduite par la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, et complétée par les ordonnances n° 2022-536 du 13 avril 2022 modifiant le modèle minier et les régimes légaux relevant du code minier et n°2022-1423 du 10 novembre 2022 portant diverses dispositions relatives au code minier.

Cette réforme vise à étendre la durée maximale des permis d'exploration de 5 ans à 15 ans, à mieux prendre en compte la nécessaire protection des intérêts environnementaux et à renforcer la participation du public et la consultation des collectivités territoriales dans les décisions concernant les activités minières.

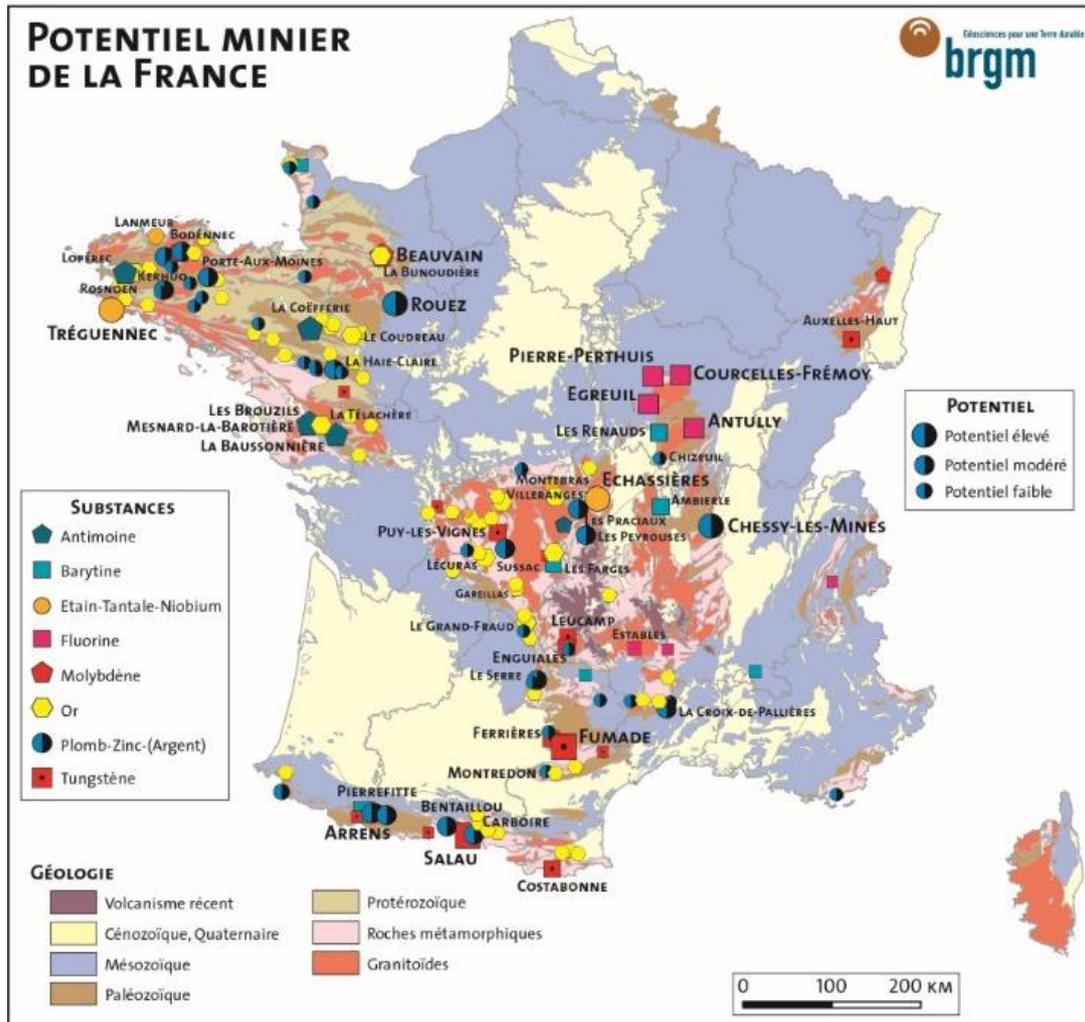
Les quatre décrets d'application du code minier définissent les modalités opérationnelles d'instruction des titres miniers délivrés par l'Etat. Ils numérisent et simplifient la procédure d'instruction des titres miniers, facilitent l'extraction de lithium conjointement aux activités de géothermie et adaptent les exigences aux enjeux spécifiques de l'Outre-mer, notamment en matière de garanties financières.

Le nouveau décret d'instruction des titres miniers permet de fusionner l'analyse environnementale et l'analyse économique et sociale pour simplifier la procédure, de renforcer la procédure de mise en concurrence, d'améliorer l'information du public par la possibilité donnée au Préfet d'instaurer une commission de suivi de la délivrance des titres. Enfin, le texte apporte des clarifications et des simplifications, par exemple la faculté de déposer en ligne les demandes de titre et d'autorisations. Ce décret est complété par des décrets ad hoc pour la géothermie, les granulats marins et l'Outre-Mer.

Le décret Outre-Mer assure des conditions, équitables et adaptées aux enjeux de développement durable des territoires. A titre d'exemple, l'obligation de constituer des garanties financières avant l'ouverture de travaux d'exploitation de mines a ainsi été adaptée à la situation des artisans guyanais en donnant un délai de 3 mois d'exploitation pour les constituer ou en sollicitant l'avis des autorités autochtones dans les secteurs où les populations amérindiennes et bushinenges exercent des droits d'usage collectif comme la chasse, la pêche ou toute autre activité de subsistance. Le silence du gestionnaire de l'espace public en Guyane pendant 2 mois vaut désormais accord d'occupation du territoire.

Le décret géothermie créé une procédure unique d’instruction en cas de demandes conjointes de géothermie et de substances de mines permettant l’exploitation du lithium.

Le décret granulats marins clarifie de façon autoportante les procédures propres aux enjeux maritimes.



Potentiel minéral en France métropolitaine.

Statistiques minières

- Aujourd'hui, le domaine minier métropolitain n'est plus que très faiblement valorisé depuis plusieurs décennies. L'exploitation minière de substances de mines dans l'Hexagone ne concerne plus que **le sel** (15 concessions, 4,5 Mt/an), **la bauxite** (3 concessions, 115 kt/an), **les calcaires bitumineux** (1 concession, 1,8 kt/an), **la fluorine** (1 concession) et **l'or** (1 concession).
- La production minière hexagonale génère **4 500 emplois** (sel essentiellement).
- La production minière relative aux substances métalliques (étain, tantale-niobium) est faible. Un concentré d'étain-tantale-niobium est valorisé en tant que co-produit d'une carrière de kaolin (40t/an d'étain et 8t/an de tantale-niobium).

La production aurifère en Guyane (**1 063 kg** en 2024) repose essentiellement sur des opérateurs miniers artisanaux qui exploitent les gisements sous le couvert d'autorisation d'exploiter (**72 autorisations d'exploiter**). Une production industrielle de faible intensité est également observée sur 2 sites (**14 concessions**).

- **12** Permis d'exclusif de recherche valides dans l'hexagone
- **24** Permis d'exclusif de recherche en cours d'instruction (hexagone et Guyane)
- **9** Permis d'exclusif de recherche délivrés en 2024
- **2** demandes de concession de mines en cours d'instruction.

Emili (Exploitation de Mlca Lithinifère) : un projet d'extraction et de raffinage de lithium concrétisant une découverte faite par le BRGM

Le projet EMILI conduit par Imerys vise à constituer la première exploitation minière de lithium en France sur le site de production de Kaolin actuellement exploité à Echassières (Allier). L'usine de raffinage, liée à la mine, pourra produire jusqu'à 34 000 tonnes d'hydroxyde de lithium par an à horizon 2030, soit l'équivalent de 700 000 véhicules par an en lithium et réduira significativement la dépendance de l'industrie française à des sources extra-européennes de lithium (l'équivalent de plus de 20% des besoins en lithium des usines de batteries implantées sur le territoire), avec une plus faible empreinte carbone que celles-ci.

Depuis mai 2015, Imerys mène des travaux de recherche et développement dans le cadre d'un PER de lithium étain, tantale, niobium, tungstène, béryllium et substances connexes pour obtenir des éléments techniques et économiques afin de valoriser industriellement le lithium présent au sein du granite de Beauvoir à Échassière (Allier) au droit d'une carrière de kaolin opéré par ses soins.

Le gisement de Beauvoir est le plus riche en lithium à l'échelle européenne et dans le top 5 des gisements mondiaux (373 Mt à 1% Li₂O de ressources en lithium).

Imerys a demandé la transformation de son PER en concession en date du 10 avril 2025. Cette demande est actuellement en cours d'instruction selon les nouvelles dispositions du code minier dont les décrets d'application ont été publiés le 28 août 2025. La demande d'IMERYS fera l'objet d'un avis environnemental de l'IGEDD et d'un avis économique et social du CGIET. Ces derniers seront joints au dossier qui sera soumis à enquête publique.

Le plan minier porte sur une exploitation sur près de 50 ans permettant de se concentrer sur une extraction en souterrain des parties du gisement avec les plus hautes teneurs permettant de limiter l'impact environnemental ainsi que la gestion des matières non valorisables.

Imerys s'est engagé à suivre le standard IRMA (Initiative pour une Assurance Minière Responsable) qui est reconnu comme étant le standard international le plus strict pour les mines responsables, en particulier sur les aspects d'engagement des parties prenantes.

Le projet EMILI est actuellement le plus important projet minier situé en France. Il est susceptible de participer à la réduction de la dépendance française et européenne pour l'approvisionnement en lithium à l'horizon 2030 avec la production de 34 000 t d'hydroxyde de lithium soit plus de la moitié des besoins français pour les véhicules électriques et 5% des besoins européens.

À terme, l'extraction et le raffinage du lithium produira des sels de lithium qui constituera la partie amont d'une filière intégrée de production de batteries lithium-ion et de véhicules électriques alimentant la filière européenne.

Chiffres clés

34,000

d'hydroxyde de lithium
soit plus de la moitié des besoins
français pour les véhicules électriques
et 5% des besoins européens

373 Mt à 1% Li₂O

de ressources en lithium
(4^e gisement mondial),
supportant une demande
de concession de 50 ans

3 sites industriels

Échassières (mine et première usine),
Vicq (plateforme de chargement) et
Saint-Victor/Montluçon (usine de raffinage)

1 500 emplois

directs et indirects.

100 M€

pensés à date par Imerys
avec 70 personnes travaillant
à temps plein

33,5 km

de sondage
réalisés pour caractériser le gisement

1 tonne

d'hydroxyde de lithium
de qualité batterie
produite en pilote laboratoire

300 M€

nécessaires pour compléter
les prochaines phases
(pilote industriel et étude avancée
d'ingénierie)

1,8 Md€

d'investissements

Sécuriser l'approvisionnement en matières premières critiques, un véritable défi dans lequel l'État et de nombreuses entreprises sont pleinement engagés

Les besoins en métaux critiques augmentent fortement, sous l'impulsion de la double transition écologique et numérique. L'électrification des systèmes énergétiques et des transports implique en effet une croissance très forte de certains métaux de base (notamment cuivre, aluminium) et de métaux de spécialité (lithium, nickel, cobalt, terres rares...). Il s'agit donc de transitionner d'une économie basée sur l'exploitation des hydrocarbures vers une économie fondée sur les métaux, qui constituent une ressource rare pour réaliser les infrastructures. Cette transformation fait ainsi naître des risques de tensions d'approvisionnement.

Du fait de ressources en minerais limitées, l'Europe et la France sont traditionnellement dépendantes des importations pour leurs approvisionnements primaires en métaux. Leurs dépendances se sont étendues depuis trois décennies aux opérations de raffinage et de transformation, particulièrement vis-à-vis de la Chine, qui dispose d'un avantage stratégique majeur en contrôlant une partie significative des ressources minérales dont ses entreprises nationales disposent en priorité et à un coût préférentiel.

Les projets miniers sont confrontés à des défis majeurs (accès à l'eau, gestion des résidus, acceptabilité, volatilité des prix) dans un contexte géopolitique complexe et une recrudescence des tensions commerciales. Les délais longs inhérents à ce secteur sont ainsi accentués et les dépendances aux approvisionnements font peser des risques accrus sur certaines filières clés de l'industrie européenne (automobile, aéronautique...) constituant un obstacle important à la reconquête industrielle de la France et de l'Europe.

Ces vulnérabilités croissantes des approvisionnements en métaux stratégiques ont conduit l'État à se mobiliser et mettre en œuvre une stratégie « minerais et métaux ». La Délégation interministérielle aux approvisionnements en minerais et métaux stratégiques (DIAMMS), en lien avec les administrations (DGE, DGALN, DGPR, Ministère de l'Europe et des affaires étrangères) et les filières industrielles concernées, met en œuvre cette stratégie en s'appuyant sur les préconisations du rapport de Philippe Varin remis au gouvernement en 2022.

Les métaux stratégiques sont également un levier de réindustrialisation : Depuis 2022, France 2030 et le crédit d'impôt industrie verte ont contribué au déploiement de nombreux projets et ont notamment permis de faire émerger une quinzaine de projets d'usines sur le territoire ainsi que l'extension des capacités de production sur une dizaine de sites existants, représentant environ 5,4 Mds€ d'investissements productifs et de R&D. Jusqu'à 3 800 emplois directs pourraient être générés par la concrétisation de ces projets.

Des premiers résultats ont été atteints en termes de réduction de nos dépendances : ces projets devraient permettre de satisfaire 70% des besoins nationaux de l'industrie de

transformation de l'aluminium en 2030, 100% de nos besoins nationaux en terres rares lourdes, l'équivalent de 90% des besoins nationaux en fils de cuivre en 2028.

Notre stratégie se décline en plusieurs axes :

Améliorer la connaissance des chaînes de valeur et d'approvisionnement

Lancé en 2022, l'Observatoire français des ressources minérales pour les filières industrielles (OFREMI) est une cellule d'intelligence économique qui réunit experts, industriels et administrations, dans le but de mettre à disposition une veille stratégique, économique et technique mutualisée portant sur les chaînes mondiales d'approvisionnement et les besoins actuels et futurs des filières industrielles, et de produire des analyses de risques et de vulnérabilités. L'OFREMI assure notamment une veille des marchés et chaînes de valeur des minerais et métaux critiques, et réalise la mise à jour des fiches de criticité, des études sur l'évolution de la demande et de l'offre, ainsi que des « tests de résilience ». Il associe les établissements publics disposant des compétences dans ce domaine (BRGM, CEA, IFP-EN, ADEME, CNAM et IFRI) et les filières industrielles concernées.

Développer des capacités d'extraction et de raffinage de matières premières critiques sur le territoire national

L'Etat a mis en place des dispositifs afin de soutenir des projets industriels clés de la transition énergétique :

- **Le crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie (C3IV)** permet de soutenir des projets industriels dans les filières des batteries, éolien, panneaux solaires et pompes à chaleur. Il soutient notamment la production et la valorisation sur le territoire de matières premières critiques utilisées comme intrants de ces chaînes de valeur.
- **L'appel à projet « Métaux critiques » dans le cadre du plan France 2030**, doté d'une enveloppe de 400 M€, vise également à soutenir des projets d'extraction, de transformation et de recyclage de métaux en France.
- L'appel à projets « Solutions innovantes pour l'amélioration de la recyclabilité, du recyclage et de la réincorporation des matériaux », doté d'une enveloppe de 120 M€, a notamment permis d'encourager des projets de recherche et développement et de premiers démonstrateurs industriels pour le recyclage de métaux critiques.
- **Le fonds d'investissements dédié aux métaux critiques géré par la société InfraVia Capital Partners** a été lancé en 2023. Les investissements peuvent couvrir des projets portant sur toute la chaîne de valeur ajoutée de ces métaux – de l'extraction à la transformation et au recyclage – en France et à l'international. Abondé à hauteur de 500 M€ par l'Etat grâce à la mobilisation du plan France 2030 (pour une taille cible de 2Mds€), ce fonds a vocation à être investi par des partenaires privés, industriels comme financiers, contre des *offtakes*.
- **La Garantie des Projets Stratégiques (GPS) opérée pour le compte de l'Etat par Bpifrance** vise à accompagner des projets considérés comme stratégiques pour l'économie française. Cet outil, conforme au cadre européen relatif aux aides d'Etat, permet de garantir le financement bancaire de projets stratégiques pour l'approvisionnement de l'industrie à l'étranger ou en France.

Sécuriser des approvisionnements en matières premières critiques par la diplomatie internationale

Suite aux recommandations du rapport Varin, une feuille de route pour une diplomatie des matières premières critiques dans le but de sécuriser les approvisionnements français, a été adoptée en avril 2022. Cette stratégie s'est traduite par la signature de quinze partenariats stratégiques bilatéraux sur les minerais critiques.

Mettre en œuvre un plan national de circularité pour soutenir le développement sur le territoire national d'industries de recyclage de matières premières critiques

La mise en œuvre de ce plan doit contribuer à sécuriser les approvisionnements des industries françaises stratégiques à travers deux leviers : un soutien au développement sur le territoire national d'industries de recyclage de ces matières premières critiques et une modération de l'augmentation attendue de la consommation de matières premières critiques à travers notamment le développement du réemploi et de la réparation.

Au-delà des mesures à mettre en œuvre à l'échelle nationale, ce plan intégrera aussi des mesures à porter au niveau européen afin de fixer des objectifs de réemploi, de recyclage pour certaines matières premières critiques et de lutte contre les fuites de déchets riches en matières premières critiques.

Relancer un inventaire national des ressources minières de la France

Au regard des enjeux d'approvisionnements et du potentiel des sous-sols français, l'exploration et l'exploitation des ressources existantes est indispensable et passe par la relance des activités extractives sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, l'Etat soutient dans le cadre de France 2030 la réalisation d'un nouvel inventaire minier à hauteur de 63,6M€ réalisé par le BRGM dont les premiers résultats sont attendus à l'horizon 2028.

Au-delà de la réalisation de l'inventaire minier, plusieurs grands projets structurants concernant l'extraction de lithium sur le territoire sont déjà à l'étude et permettront à la France de diminuer sa dépendance aux importations. Ces projets développés par Imerys dans l'Allier, Eramet & Electricité de Strasbourg et Lithium de France en Alsace, en cas de succès, permettraient de répondre à plus de 40% des besoins en lithium des usines de batteries situées sur le territoire à horizon 2030.

Faire émerger une capacité de production souveraine de métaux critiques sur le territoire

Afin de soutenir la création de capacités industrielles (extraction, raffinage transformation, recyclage de métaux et matières premières critiques), la France a mis en place un éventail de mesures de soutien financier et d'appui à la réalisation de cette ambition, qui a d'ores-et-déjà permis de faire émerger une quinzaine de projets d'usines sur le territoire ainsi que l'extension des capacités de production d'une dizaine de sites existants.

- L'appel à projets « Métaux critiques » du plan France 2030, opéré pour le compte de l'Etat par Bpifrance, vise à soutenir des usines de production de métaux critiques. Doté d'un budget de 400 M€, il soutient déjà **23 projets, soit 2,3 Mds€ d'investissements capacitaires encouragés par une aide publique cumulée de 240,7 M€.** L'Appel à projets « Métaux critiques 2 » a été lancé en 15 mai 2025 avec une première relève le 1^{er} juillet 2025.
- L'appel à projets « Solutions innovantes pour l'amélioration de la recyclabilité, du recyclage et de la réincorporation des matériaux » du plan France 2030, opéré pour le compte de l'Etat par l'ADEME, vise à soutenir le développement de solutions innovantes de recyclage. Doté d'un budget de 120 M€, il a ciblé six thématiques dont les métaux stratégiques, et a permis de financer et d'accélérer la mise sur le marché de solutions innovantes en matière de conception des produits, de collecte et tri des déchets, de préparation des déchets et matières au recyclage, et la réincorporation de la matière recyclée dans de nouveaux produits. **11 projets concernant les métaux critiques ont été ainsi soutenus, soit 135,3 M€ d'investissements encouragés par une aide publique cumulée de 47,9 M€.**
- La loi « Industrie verte » votée fin 2023 a notamment créé le crédit d'impôt au titre des investissements en faveur de l'industrie verte (C3IV) pour soutenir le financement de projets industriels clés pour quatre filières de la transition écologique : batteries, éolien, photovoltaïque, pompes à chaleur. **A ce jour, sept projets de production de métaux critiques adressant les filières des batteries et de l'éolien ont bénéficié du crédit d'impôt, soit près de 4,1 Mds€ d'investissements encouragés par une aide globale d'environ 809 M€.**
- **La constitution d'un fonds d'investissement** par Infravia et abondé par l'Etat à hauteur de 500 M€ de France 2030, ambitionne d'investir dans des projets d'extraction, de raffinage ou de recyclage de métaux critiques avec en contrepartie une sécurisation de volumes à destination des industriels français ou européens. La première levée de fonds est en cours de finalisation (objectif visé : 2 Mds€) ;
- **La garantie des projets stratégiques (GPS)**, qui permet de garantir le financement bancaire de projets à l'étranger ou en France, sous condition de matérialisation d'intérêts français du côté des clients via la signature de contrats d'approvisionnement long terme. Plusieurs projets lauréats des dispositifs de France 2030 devraient également bénéficier d'une telle garantie de financement.

Ces outils constituent un effort important de l'État pour atteindre l'objectif de couvrir au moins 30% des besoins en métaux critiques de nos usines. Ils ont notamment d'ores et déjà permis l'émergence de plusieurs projets structurants dans plusieurs filières clés comme celles de la filière batteries (par exemple les projets soutenus produiront l'équivalent de 40% des besoins en lithium des usines françaises de production de batteries), aimants permanents (100% de nos besoins nationaux en terres rares lourdes pourraient être sécurisés via les deux projets soutenus), recyclage de déchets électroniques, de l'aluminium et du cuivre (production de 90% des besoins nationaux en fils de cuivre en 2028).

Les différents projets sont détaillés ci-dessous.

7 projets soutenus grâce au C3IV

CAREMAG, Carester –Lacq (Pyrénées-Atlantiques)

Le projet CAREMAG doit permettre de produire plus de 500 tonnes de dysprosium et 100 tonnes de terbium par an par séparation de terres lourdes, ainsi que 800 tonnes de terres rares légères via notamment le recyclage d'aimants permanents usagés. Il doit permettre de sécuriser 10% des besoins mondiaux à l'horizon 2030. Ce projet génèrera 92 emplois à Lacq et 13 emplois à Vénissieux. Ce projet est également lauréat de l'AAP « métaux critiques » de France 2030.

CoRaLi, Viridian Lithium – Lauterbourg (Bas-Rhin)

Le projet CoRaLi consiste en un projet de raffinage de lithium vise une production de 25 000 tonnes d'hydroxyde de lithium par an à partir de 2028, et pourrait de développer des capacités de production additionnels. Le site sera alimenté à partir de carbonate de lithium achetés sur le marché mondial ou sécurisé par les clients du site qui seront des constructeurs automobiles, des gigafactories de cellules et des producteurs de matériaux actifs de cathode. Ce projet, également lauréat de l'AAP « métaux critiques » de France 2030, portera la création de 130 emplois en phase d'exploitation.

Electro Mobility Materials Europe, Grand Port Maritime de Bordeaux, Pampuyre et Blanquefort (Gironde)

Electro Mobility Materials Europe développe un projet d'usine de raffinage de sulfates de nickel et de cobalt sur l'empreinte foncière du Grand Port Maritime de Bordeaux à partir d'hydroxydes mixtes de nickel et de cobalt. Il pourrait répondre jusqu'à 30% des besoins en cobalt et nickel des usines françaises de batteries et prévoit de créer 200 emplois directs.

VANGUARD, Borax Français - Coudekerque-Branche (Nord)

Le projet Vanguard consiste la construction d'une unité de conversion de carbonate de lithium en hydroxyde de lithium pour le marché des batteries, d'une capacité nominale de 12 000 tonnes par an, en complément de la production historique de produits boratés. La production commerciale démarrera à partir de 2028. Jusqu'à 65 emplois directs pourraient être créés.

NEOMAT CAM, Orano & XTC New Energy – Loon-Plage (Nord)

Le projet consiste à produire des matériaux actifs de cathode (CAM) pour le marché des batteries. Le projet, constitué de deux unités de production d'une capacité annuelle de 50 000

tonnes (soit 100 000 tonnes au total), démarrera en 2028 et permettra de sécuriser les besoins en CAM des gigafactories européennes équivalent à l'équipement de 700 000 à 1 000 000 de véhicules électriques, selon la capacité de la batterie. Près de 800 emplois pourraient être créés à horizon 2030 par le projet à l'atteinte de la pleine capacité de production.

BREES, Solvay – La Rochelle (Charente-Maritime)

Le projet vise à transformer l'outil industriel du site de la Rochelle pour l'adapter spécifiquement à la séparation de terres rares lourdes et légères (Néodyme, Praséodyme, dysprosium ou terbium) nécessaires à la fabrication des aimants permanents pour notamment le secteur de l'éolien et du véhicule électrique. Le projet prévoit la création de 50 emplois et la requalification de 30 autres.

EMILI, Imerys – Echassière et Saint-Victor (Allier)

Le projet EMILI consiste en l'exploitation d'un gisement souterrain de mica lithinifère dans l'Allier. Le projet permettra de produire annuellement 34 000 tonnes d'hydroxyde de lithium (soit les besoins de l'équivalent de 700 000 véhicules électriques). La production commerciale débutera à partir de 2030. Le projet EMILI prévoit la création de 170 emplois directs. Il comporte également une phase de développement de plusieurs pilotes industriels, lauréate de l'appel à projets « Métaux critiques » de France 2030 en 2022.

34 soutenus¹ dans le cadre de deux appels à projets de France 2030

France 2030 a contribué au déploiement de 34 projets dans plusieurs domaines de production (ou développement) de métaux critiques sur le territoire (représentant plus de 2,5 Mds€ d'investissements productifs) pour un montant global d'aides de 288,6 M€. Jusqu'à 2 700 emplois directs pourront être générés par l'ensemble des projets conduits à leur terme.

Production de métaux critiques pour Batteries (extraction, raffinage, recyclage) :

Les projets soutenus vont permettre d'adresser les besoins en métaux critiques pour la fabrication des batteries lithium-ion et participent à la consolidation d'une offre domestique en matières premières critiques pour la production de cellules dans les gigafactories françaises (trois gigafactories auront démarré leur production commerciale en 2025) et pour les constructeurs automobiles animés par la volonté de sécuriser davantage leurs approvisionnements. A titre d'exemples, les projets soutenus par France 2030, en cas de succès, pourraient adresser plus de 40% nos besoins en lithium au bon niveau de pureté attendu, et plus de la moitié de nos besoins en graphite artificiel nécessaire à la production de matériaux d'anodes pour l'électrode négative de cellules de batteries. Plusieurs projets visent également à développer de nouvelles technologies de recyclage de batteries ainsi qu'une offre souveraine concernant la production de matériaux actifs pour les cathodes des batteries lithium-ion.

Ces douze projets ont fait l'objet d'une aide globale de 114,6 M€.

¹ Liste et description des projets en annexe

Production de terres rares pour Aimants permanents contenus des composants automobiles et éoliens (raffinage, transformation, recyclage) :

Les trois projets soutenus, portés par Carester et MagReeSource, vont permettre de réduire la dépendance nationale concernant la production de terres rares et d'aimants permanents. Le projet de Carester à Lacq permettra notamment de couvrir jusqu'à 10% des besoins mondiaux à horizon 2030 et 100% de nos besoins nationaux en terres rares lourdes.

L'aide mobilisée sur ce périmètre est de 48,5 M€.

Production d'aluminium par voie de recyclage :

Quatre projets d'investissements productifs, ainsi que deux projets de R&D, vont permettre d'accroître significativement les capacités de recyclage d'aluminium sur le territoire (augmentation de la capacité sur deux sites existants et création de deux nouvelles usines de recyclage de déchets en aluminium). Ces nouvelles capacités viennent augmenter la production de billettes d'aluminium bas carbone, à destination notamment du secteur du bâtiment et des infrastructures. Elles permettront de réduire les importations de billettes d'environ 50% et de diminuer les risques inhérents à la dépendance de l'industrie française par rapport à la quasi-totalité des importations de Russie. Plus généralement, grâce à l'ouverture de nouvelles capacités de recyclage encouragées par les plans France Relance et France 2030, 70% des besoins des industriels français à horizon 2030 pourraient être satisfaits par la production nationale primaire et du recyclage (hors besoins en aluminium contenu dans des produits importés).

L'ensemble des projets a pu bénéficier d'une aide globale de 33,7 M€.

Production de cuivre par voie de recyclage :

Deux projets concernent le développement de la filière de recyclage du cuivre sur le territoire. Le projet de Nexans va notamment permettre de renforcer notre souveraineté dans les approvisionnements en cuivre raffiné et la production de fil à contenu bas-carbone et recyclé (voir encadré)

L'autre projet soutenu prévoit la mise en place d'une boucle d'économie circulaire pour la valorisation du cuivre issu du démantèlement des sous-stations du réseau ferré national.

L'aide totale mobilisée sur ces deux projets de recyclage est de 16,8 M€.

Production de métaux précieux via le recyclage de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et d'autres déchets industriels riches en métaux critiques :

Plusieurs PME et ETI industrielles innovantes et travaillant dans le domaine du recyclage des métaux contenus dans les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) ont été soutenues pour augmenter leur capacité de production ou diversifier leur capacité de traiter des métaux via le développement de nouveaux procédés.

Quatre projets ont reçu un soutien de 37 M€.

Production de métaux critiques divers, matériaux métalliques, matériaux avancés et composites se substituant à des métaux critiques pour applications industrielles variées :

Ce dernier lot de projets a totalisé un soutien de 36,45 M€.

Exemples de projets soutenus dans le cadre de France 2030

Encourager le développement de Nexans pour renforcer notre souveraineté dans les approvisionnements en cuivre raffiné et la production de fil à contenu bas-carbone et recyclé

Le projet Nexagreen porté par Nexans avec le support industriel de l'équipementier italien Continuus Properzi constitue en une extension des capacités de fusion et de production de fil de cuivre de l'usine historique de Lens (Pas-de-Calais) et représente un investissement stratégique de plus de 90 M€ appuyé par le soutien de l'Etat dans le cadre de France 2030.

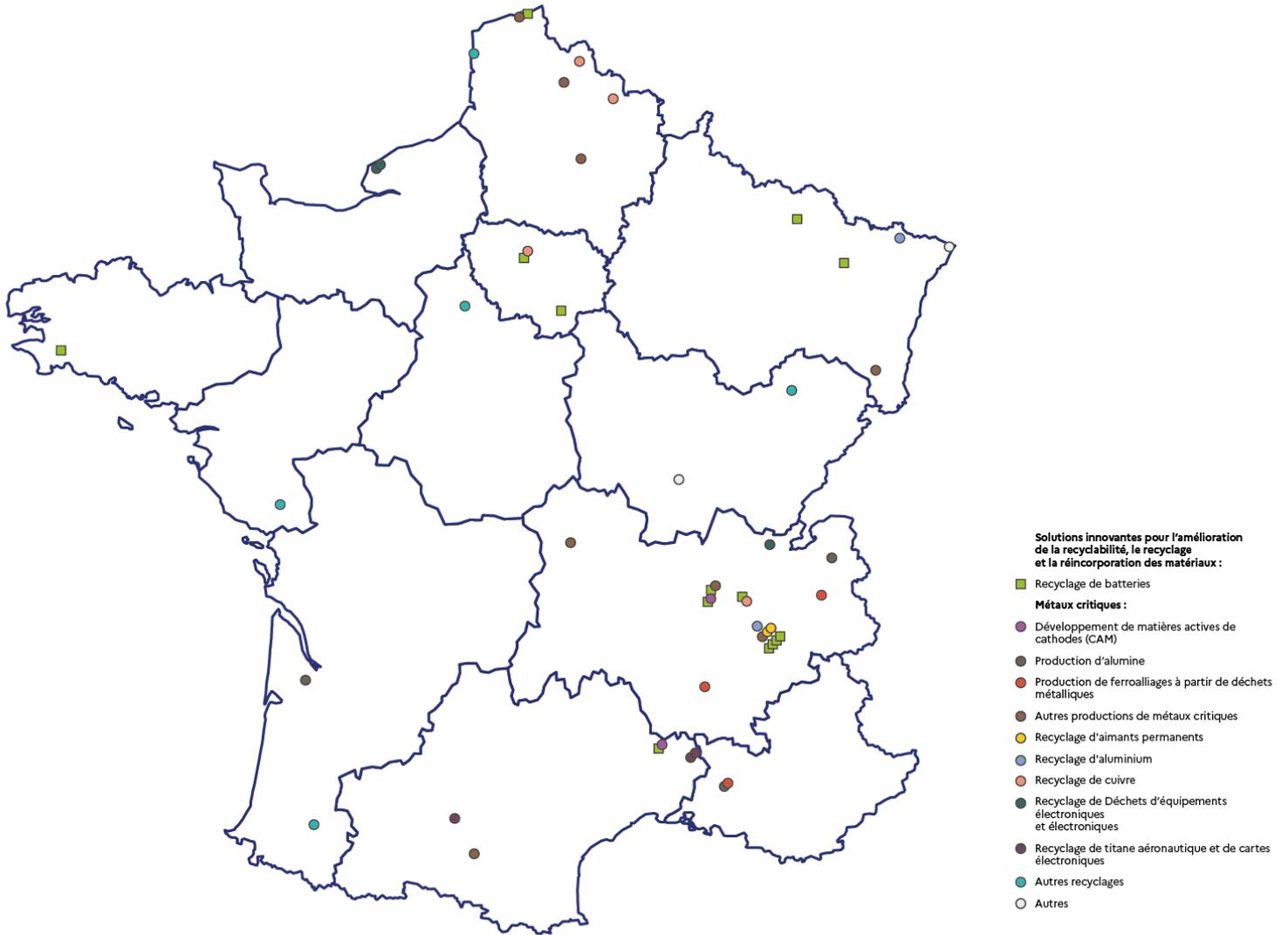
Il a pour objectif de produire 240 000 tonnes par an de fil de cuivre dont 80 000 tonnes par recyclage de cuivre secondaire grâce à la technologie apportée par son partenaire italien. Cela représente une augmentation de la capacité actuelle de la fonderie de Lens de près de 50%. Avec cet investissement permettant de couvrir l'équivalent de 90% des besoins français annuels en fil de cuivre, Nexans initie le développement d'une filière circulaire de recyclage de cuivre en France, assure une indépendance stratégique en fourniture de cuivre et continue de soutenir l'emploi industriel en France.

Soutenir la capacité de Veolia SARP Industries à tirer profit du savoir-faire historique de gestion des piles et déchets dangereux et le déploiement d'une solution de recyclage hydrométallurgique des batteries en fin de vie

Le projet RE-VISION conduit par Veolia SARP Industries consiste en la construction d'une unité de traitement hydrométallurgique de déchets de batteries en fin de vie et de rebuts de fabrication de cellules sur le site d'Amnéville (Moselle). Fort d'une capacité de traitement de 7 000 tonnes de black mass – poudre noire riche en métaux issue du broyage des déchets de batteries et rebuts – Veolia SARP Industries pourra régénérer des sels de métaux utilisés dans la fabrication de matériaux actifs de cathode (CAM) et les matériaux précurseurs (PCAM) de batteries de véhicules électriques.

La régénération de métaux critiques, par le recyclage, est contributeur à la sécurisation des approvisionnements des industries de la filière batteries, réduit notre dépendance aux importations extra-européennes et offre une solution nécessaire pour la gestion des déchets de batteries. Cette nouvelle activité a été encouragée consécutivement par l'Etat via France Relance puis France 2030.

Cartographie des projets soutenus dans le cadre de France 2030



Sécuriser l'accès aux matières premières par la diplomatie internationale

A la suite du rapport de M. Philippe Varin du 10 janvier 2022 sur la sécurisation, une feuille de route pour une diplomatie des matières premières critiques a été adopté en avril 2022, donnant lieu à des partenariats stratégiques.

La Délégation Interministérielle aux Approvisionnements en Métaux et Minerais Stratégiques (DIAMMS), créée le 10 décembre 2022, a ancré et accéléré le déploiement de cette diplomatie sectorielle, et assuré la cohérence entre actions françaises menées aux niveaux national et international.

Cette stratégie s'est traduite par le développement des partenariats stratégiques avec les pays prioritaires pour nos approvisionnements.

15 partenariats stratégiques bilatéraux sur les minerais critiques ont été signés par la France à ce jour, dont ceux avec l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, l'Indonésie, le Kazakhstan, le Maroc, la République démocratique du Congo, la Serbie et le Vietnam.

Ces partenariats ont déjà permis d'accompagner des projets stratégiques pour les entreprises françaises et de susciter des opportunités pour les filières. Ils ont également permis d'engager des coopérations techniques, pour établir un environnement favorable aux investissements durables, et de renforcer les coopérations sur la formation et le soutien à des standards extractifs ambitieux.

Le déploiement de ces partenariats est assuré par les différents services de l'État, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le DIAMMS, Business France, mobilisés sur la question des métaux matières premières critiques via des échanges réguliers avec les services des États affinitaires et partenaires et les entreprises françaises et étrangères impliquées dans des projets d'intérêts.

Le projet Caremag, soutenu par les États français et japonais, est emblématique des actions de sécurisation de nos approvisionnements en métaux critiques en lien avec la diplomatie des métaux

Le développement de l'usine de recyclage d'aimants permanents et de séparation des terres rares lourdes de Carester à Lacq est un projet emblématique des actions de sécurisation des approvisionnements en métaux critiques. Soutenu par l'État en partenariat avec le gouvernement japonais : il permettra de répondre à 10 % de la demande mondiale en 2030 alors qu'il n'existe aujourd'hui pas d'alternative aux productions chinoises.

Le projet permettra notamment de produire 500 tonnes par an de terres rares lourdes à partir de la filière primaire et secondaire (i.e. le recyclage d'aimants permanents usagés), intrants critiques pour la filière éolienne et les véhicules électriques. Il permettra également de créer 92 emplois.

Représentant 185M€ d'investissements productifs, Ce projet est rendu possible grâce à l'engagement à hauteur de 106 millions d'euros de l'Etat Français (via France Relance, France 2030 et le crédit d'impôt industrie verte) depuis le début du projet.

Cet ambitieux projet industriel est également rendu possible grâce au soutien de l'Etat japonais. En effet l'Organisation publique japonaise pour la sécurité des métaux et de l'énergie (« JOGMEC ») et Iwatani Corporation, société privée japonaise, via leur co-entreprise « Japan France Rare Earth Company», se sont engagés financièrement à hauteur de 110 M€ en fonds propres et en dette d'actionnaire dans l'usine Caremag. Cet investissement s'accompagne par ailleurs de la signature d'un accord d'achat long terme pour la fourniture au Japon d'oxydes de terres rares lourdes produits par Caremag.

Une stratégie européenne pour la sécurisation des approvisionnements

La France est activement engagée pour contribuer aux objectifs définis par le règlement européen pour les matières premières.

L'accompagnement des projets stratégiques et l'accélération de leurs autorisations

La Commission a lancé le premier appel à candidature pour la reconnaissance « projets stratégiques » pour les projets susceptibles d'apporter une contribution significative à la sécurité de l'approvisionnement de l'Union en matières premières stratégiques.

Le 25 mars dernier, la Commission a officiellement labellisé 61 projets stratégiques parmi les 140 postulants. Ces lauréats contribuent notamment à sécuriser de manière significative les approvisionnements européens et respectent des standards ESG exigeants. Ils pourront bénéficier d'une accélération des autorisations de permis et d'un accès facilité aux financements européens. **La France représente le plus grand nombre de projets labellisés, avec 9 projets lauréats (listés en annexe).**

L'atténuation des risques d'approvisionnement

L'OFREMI a développé des **compétences reconnues au niveau international sur les tests de résistance** qui vont être effectués régulièrement sur les chaînes de valeur des matières premières critiques. Ces tests qui sont réalisés avec les industriels concernés prévoient **d'explorer et d'identifier les vulnérabilités** tout au long de la chaîne de valeurs. L'objectif est de prendre des mesures d'atténuation des risques, le cas échéant, comme la diversification des approvisionnements, la substitution, le recyclage,

La valorisation des matières premières critiques issues des déchets d'extraction

En complément du plan de circularité, la France a lancé **un inventaire du potentiel en matières premières critiques contenues dans les déchets** issus des carrières et des mines ; qu'il s'agisse d'anciens sites ou d'installations en exploitation. Une base de données des sites fermés sera mise à disposition du public sous forme numérique. Les pouvoirs publics s'appuieront sur ces résultats pour prendre et adapter mesures pour encourager la valorisation des matières premières critiques issues des déchets d'extraction et en particulier ceux qui se situent sur des mines et carrières fermées.

Une nouvelle étape est nécessaire pour une mise en œuvre ambitieuse des objectifs du CRM Act, la constitution d'une agence européenne pour les achats en commun, les stocks stratégiques et le soutien aux projets

Les autorités françaises ont salué les conclusions du rapport de Mario Draghi qui préconise d'aller au-delà du *Critical Raw Materials Act* et de mettre en place une plateforme qui regroupe les ressources dispersées afin de gérer un stock stratégique et des achats groupés.

La France soutient ainsi la mise en place d'une plateforme au service de la compétitivité des entreprises utilisant des matières premières stratégiques qui soit au service de la résilience de l'économie européenne. Elle doit disposer de moyens d'intervention financier pour soutenir les projets en Europe et à l'international.

Un outil puissant associant la Commission et les Etats membres qui le souhaitent visant à constituer un levier majeur pour soutenir les projets de capacités d'extraction, transformation et recyclage de matières premières critiques en Europe.

Afin de renforcer la compétitivité des industriels cette agence devra faciliter, par un accompagnement contractuel financier, l'achat des matières premières stratégiques des entreprises. La France souhaite qu'elle combine plusieurs missions afin de dégager des synergies :

- **Un système d'achat de matières premières** destiné, d'une part, à agréger la demande des entreprises intéressées établies dans l'Union qui consomment des matières premières critiques et, d'autre part, à solliciter des offres auprès des fournisseurs en vue de répondre à cette demande agrégée. Différents types d'achats devront être considérés (contrats de court/moyen/long terme) en fonction des matières premières ainsi que des dispositifs de financement de ces achats (outils de financement commerciaux, garanties...). Cette consolidation de la demande est nécessaire pour permettre la réalisation des projets, pour les métaux pour lesquels l'offre est aujourd'hui insuffisamment diversifiée.
- **Des stocks stratégiques** pilotés et structurés à l'échelle européenne, ainsi que dans le cadre de partenariats avec des entreprises utilisatrices en complément des stocks commerciaux, pour sécuriser les disruptions de chaînes de valeur de court terme.
- **Un soutien financier**, mobilisant l'ensemble des leviers de financement de l'UE, à des projets en Europe et à l'International (extraction minière, transformation, et recyclage de matière première stratégique) afin de réduire les dépendances européennes sur toute la chaîne de valeur.
- **Un outil d'expertise** capitalisant sur les différentes missions pour apporter au Etats membres une bonne connaissance des chaînes de valeur.

La France a ainsi fait des propositions concrètes à la Commission Européenne pour une mise en œuvre ambitieuse de cette plate-forme ou agence et promeut auprès des autres Etat membres la réalisation de cette ambition, dans le cadre d'un partenariat entre la Commission Européenne et les Etat membres qui, comme la France, souhaiteraient contribuer à ce nouvel outil.

Règlement sur les matières premières critiques (Critical Raw Materials Act)

La France a activement contribué aux négociations du règlement européen sur les matières premières critiques, en portant des objectifs ambitieux.

Ce règlement est entré en vigueur en mai 2024 et vise à sécuriser les approvisionnements de l'Union européenne dans 34 matières premières définies comme critiques, en fixant des cibles à horizon 2030 pour dix-sept d'entre elles (celles qualifiées de stratégiques) :

- **Extraire en Europe 10% de la consommation annuelle** de matières premières stratégiques dans l'Union européenne ;
- **Produire en Europe 40% de la consommation annuelle** de matières premières stratégiques de l'UE ;
- **Couvrir 25% de la consommation annuelle** de matières premières stratégiques de l'Union européenne par le recyclage ;
- **Pour une même matière première, ne pas dépendre à plus de 65% d'un même pays tiers.**

Le texte prévoit notamment la réalisation de « tests de résilience », le soutien financier ; y compris européen, aux projets stratégiques, les travaux à mener relatifs aux stocks stratégiques, la mise en place des dispositifs d'achats communs, ou encore l'élaboration par chaque Etat-membre d'un plan de circularité pour favoriser le recyclage.

Annexe – Lauréats France 2030

AAP	PROJET	ACTEURS	DESRIPTIF
-----	--------	---------	-----------

Métaux critiques pour Batteries (extraction, raffinage, transformation, recyclage)

Métaux critiques	EMILI II	Imerys	Projet d'extraction et de raffinage de lithium de qualité batteries à partir d'un gisement de mica lithinifères (site de Beauvoir, Allier). Développement d'un pilote laboratoire de grande taille pour les phases de concentration et de raffinage hydrométallurgique.
Métaux critiques	CORALI	Viridian Lithium	Projet d'usine de raffinage et conversion de carbonate de lithium en hydroxyde de lithium utilisé dans les batteries lithium-ion (capacité : 25 000 tonnes par an), situé à Lauterbourg (Bas-Rhin).
Métaux critiques	OPTIMA	Axens, IFP Energies Nouvelles	Développement d'une solution innovante pour un pilote de production de matériaux précurseurs aux matériaux actifs de cathode (PCAM) de batteries.
Métaux critiques	MACADAMIA	Axens, IFP Energies Nouvelles	Développement d'une solution innovante pour la production de matériaux actifs de cathode (CAM) de batteries.
Métaux critiques	BAM4EVER PHASE II	Tokai Cobex Savoie	Augmentation des capacités de production de graphite synthétique (30 000 tonnes par an) pour matériaux d'anodes de batteries, sur les sites de Vénissieux (Rhône) et La Léchère (Savoie).
Métaux critiques	SELS DE METAUX CRITIQUES	Hydrometal France	Projet de recyclage de déchets de batteries riches par voie hydrométallurgie et développement d'une ligne pilote expérimentale pour le recyclage de batteries lithium-fer-phosphate à Dunkerque (Nord).

Solutions innovantes RRR	Re-Vision	Veolia SARP Industries, CEDILOR, Euro Dieuze Industries	Développement d'une unité de pré-traitement de déchets de batteries et d'une unité de recyclage et régénération des métaux contenus dans ces déchets (jusqu'à 7 000 tonnes par an de black mass traitées) sur les sites historiques de Dieuze et Amnéville (Moselle).
Solutions innovantes RRR	SCRAP CO2 MET	Mecaware, IPG, UCBL, Verkor, MTB Recycling	Projet de déploiement d'une unité industrielle pour éprouver un procédé innovant de recyclage de batteries à partir de déchets et rebuts (capacités : jusqu'à 8 000 tonnes traitées). L'usine sera située à Béthune (Pas-de-Calais).
Solutions innovantes RRR	HOLO BAT	FIDAY GESTION	Projet d'amélioration du rendement du recyclage de la filière du broyage des piles alcalines.
Solutions innovantes RRR	RECORD	Eurecat, IFP Energies Nouvelles	Développement d'une solution de recyclage de batteries lithium-ion visant à maximiser les rendements du recyclage et les gains de compétitivité tout en réduisant l'empreinte environnementale.
Solutions innovantes RRR	RGEN4	Blue Solutions	Développement d'un procédé de recyclage de la batterie solide lithium métal sur le site d'Ergué-Gabéric (Finistère).
Solutions innovantes RRR	CIRCULI	Orano, Verkor, EDF Renouvelables	Développement de solutions pour le recyclage de batteries lithium-fer-phosphate (LFP) et la maximisation des rendements du recyclage des matières.

Terres Rares pour Aimants Permanents (Véhicules électriques, Eolien)

Métaux critiques	CAREHUB	Carester	Séparation d'oxydes de terres rares à partir de concentrés miniers et d'aimants permanents sur le site de Lacq (Pyrénées-Atlantiques).
Métaux critiques	MAGFACTORY	MagREEEsource	Création d'une usine de production d'aimants permanents (500 tonnes par an) à Veurey-Voroize (Isère) pour différentes applications industrielles via un procédé de recyclage en « boucle courte ».

Solutions innovantes RRR	RECYCLING MAGNETS	MagREEsource	Développement de solutions de R&D pour le déploiement d'un procédé de recyclage d'aimants permanents en « boucle courte » sur le site de Noyarey (Isère).
---------------------------------	--------------------------	--------------	---

Aluminium (recyclage)

Métaux critiques	RECYCLAGE F8	Aluminium Dunkerque	L'usine Aluminium Dunkerque, située à Loon-Plage (Nord) se dote d'un four de recyclage de déchets d'aluminium pour la production de lingots à contenu recyclé et bas-carbone (capacité : 20 000 tonnes par an).
Métaux critiques	RECYCLEXTRUSION	Aluminium Solutions Group	L'usine d'extrusion de Ham (Somme) se dote d'une fonderie d'aluminium recyclé et de production de billettes bas-carbone (capacité : 80 000 tonnes par an).
Métaux critiques	CORALIUM	Liébot, Corre	Nouvelle usine de recyclage de déchets d'aluminium et production de billettes (capacité : 40 000 tonnes par an) à Sainte-Hermine (Vendée).
Métaux critiques	LUCEXP78	Hydro Extrusion	L'usine de Lucé (Eure-et-Loir) augmente ses capacités de recyclage de déchets d'aluminium et de production de billettes à contenu bas-carbone.
Solutions innovantes RRR	CLOSE THE LOOP	Constellium	Démonstration de la faisabilité du recyclage de l'aluminium fin de vie pour des produits corroyés (laminés, profilés) par le C-TEC situé à Voreppe (Isère) pour mettre en place une filière adaptée du recyclage.
Solutions innovantes RRR	ALU HIGH	Cyclamen	Développement d'une séquence de tri optimisée, en utilisant différentes technologies de séparation et analyse permettant de détecter les différents alliages contenus dans les mâchefers afin de produire différents alliages d'aluminium à haute qualité (pureté > 99,8%).

Cuivre (recyclage, transformation)

Métaux critiques	NEXAGREEN	Nexans	Elévation de la capacité de production de de fil de cuivre à 240 000 tonnes par an pour le marché des câbles de réseau électrique et investissement dans une fonderie de recyclage d'une capacité de 80 000 tonnes par an sur le site historique de Lens (Pas-de-Calais).
Solutions innovantes RRR	CAT FIC	SNCF Réseau, CIMES, MTB Recycling, LAMCUBE	Mise en place d'une boucle d'économie circulaire pour la valorisation du cuivre issu de la caténaire et du fil de contact lors du démantèlement des sous-stations du réseau ferré national.

Métaux critiques ou précieux issus de DEEE et autres déchets industriels (recyclage)

Métaux critiques	METACYCLE 1 et 2	WEEEcycling	Extension significative du site existant de recyclage de cartes électroniques et DEEE de Tourville-les-Ifs (Seine-Maritime).
Métaux critiques	MOBINDUS	Mob-e-Scrap	Mise en place d'une installation industrielle pilote de séparation mécanique de cartes électroniques à Martingat (Ain).
Métaux critiques	MOTRIS	Sovamep, CEA et CNRS	Modernisation des activités de recyclage du titane aéronautique et des cartes électroniques à Muret (Haute-Garonne).

Divers : métaux ou matériaux métalliques pour applications industrielles

Métaux critiques	TRANSAL	Saint-Gobain CREE, Safran Ceramics, HBP group	Production de filaments CMC (composite à matrice céramique) d'alumine pour la fabrication de pièces à destination des marchés aéronautique et spatial à Courtenay (Loiret).
Métaux critiques	UGI'RING	Ugiring, Eco Ring, Eurecat	Production de ferroalliages pour aciers inoxydables à partir du recyclage de déchets métalliques (co-produits d'aciéries, piles alcalines, catalyseurs, unités Ni) sur les

			sites de La Léchère (Savoie) et à la Voult-sur-Rhône (Rhône).
Métaux critiques	SIRBAC	ROSI	Production de silicium de haute pureté à partir du retraitement de déchets issus de la production de panneaux photovoltaïques sur le Seyssins (Isère).
Métaux critiques	CARBURE	Evatec Tools	Augmentation des capacités de production d'outils en carbure et solutions pour les domaines de l'usinage et de la pièce d'usure sur le site du Creusot (Saône-et-Loire).
Métaux critiques	6KT	Aubert & Duval	Investissement dans une nouvelle presse d'une capacité de 6 000 tonnes sur le site industriel de Pamiers (Ariège), dédiée à la production de lingots d'aciers spéciaux et superalliages pour l'aéronautique et la défense
Solutions innovantes RRR	ECOMAV	Vossloh	Mise en place d'une boucle d'économie circulaire pour le recyclage des cœurs en manganèse des appareils de voie dans l'usine d'Outreau (Pas-de-Calais).

Annexe – Lauréats du label européen « projet stratégique »

EMILI	Imerys	Production de 5 600 tonnes de lithium par an dès 2028, projet permettant de fournir à lui seul 700 000 véhicules électriques.
AGELI	Eramet et Électricité de Strasbourg	Production jusqu'à 15 000 tonnes de carbonate de lithium par an à partir de 2030
CoRaLi	Viridian lithium	Projet de raffinage de lithium de 25 000 tonnes d'hydroxyde de lithium de qualité batteries par an à partir de 2027.
GALLICAM	Sibanye-Stillwater	Projet de production de matériaux précurseurs de matériaux actifs de cathode pour batteries (pCAM), riches en nickel, d'une capacité de 19 000 tonnes à partir de 2028
BAM4EVER	Tokai Cobex Savoie	Production de graphite synthétique d'une capacité de 50 000 tonnes par an de qualité batterie à partir de 2028.
SANDGRAPHITE	Northern Graphite	Production de graphite naturel pour batteries afin de produire jusqu'à 50 000 tonnes par an à partir d'un gisement minier en Namibie.
HYDROMETALLURGY	Orano Batteries	Production de métaux critiques à partir du recyclage de batteries en fin de vie et de rebuts de production de cellules par voie hydrométallurgique, pour leur réinsertion dans la production de CAM-PCAM.
CAREMAG	Carester	Production de plus de 500 tonnes de dysprosium et 100 tonnes de terbium par an par séparation de terres lourdes, ainsi que 800 tonnes de terres rares légères via le recyclage d'aimants permanents usagés.
MagReesource	MagReesource	Production de 500 tonnes d'aimants permanents grâce à un procédé de recyclage en « boucle courte » H2 et fusion avec 5 des activités de R&D liées.

Contacts presse

Cabinet de Marc Ferracci

presse@cabinets.industrie.gouv.fr

01 53 18 43 57 - 01 53 18 46 19

Direction générale des Entreprises

presse.dge@finances.gouv.fr

01 44 97 04 49

Secrétariat général pour l'investissement

presse.sgpi@pm.gouv.fr

01 42 75 64 58

À PROPOS DE FRANCE 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Caisse des dépôts et des Consignations.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir